

Questionnaire - Bureau de Documentation et d'Information (*BDI)
Merci de nous répondre, pour nous permettre de le faire
fonctionner au mieux

Le BDI doit ouvrir le plus régulièrement possible, pour donner la possibilité à vos enfants d'accéder :

- aux documents (livres, fiches, magazines,...) sur les filières et métiers,
- à des logiciels et des sites d'orientation sélectionnés.

Vous, parents, pouvez venir soutenir cette initiative, encadrés par des membres de l'APEL formés.

MERCI D'ENTOURER/COCHER ou **DE COMPLETER** selon la question

Quand seriez-vous disponible ? (plusieurs réponses possibles) :

1. Lors de manifestations particulières (forum des métiers, oraux de stage, ...) ?

OUI NON

2. Pendant le temps scolaire entre 11h00 et 13h30 ?

OUI NON

3. Si Oui :

3.1 Lors de quel(s) Mois 2015?

Avril Mai Juin Sept Oct Nov Dec Janv Fev Mars

- *Nombre total (estimation) de présences pendant ces mois?* _____

3.2 Quel(s) jour(s) dans la semaine ?

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

- *Préciser si ce sera tous ces jours ou certains de ces jours.*

3.3 Sur quelle tranche horaire ?

- 11h00 - 11h30
- 12h15 - 13h00
- 13h00 - 13h30

4. Commentaires ?

Nom, prénom	
Classe de votre Enfant	
Adresse mail	
Téléphone	

MERCI pour vos réponses !

A renvoyer au secrétariat du collège ou par email à apel@apelscnd-rueil.fr

L'équipe de l'APEL Saint-Charles Notre-Dame



* Le Bureau de Documentation et d'Information est un service proposé par l'Apel à **tous les élèves de l'Enseignement catholique, il est animé par des parents bénévoles**. Il constitue, au cœur de l'établissement scolaire, un espace privilégié où **les jeunes sont accompagnés dans leur recherche d'information sur les métiers, les études et les diplômes**.

Lieu d'écoute et d'accompagnement, il met à leur disposition des outils pour les aider dans leur recherche : fiches, brochures, accès internet, etc. La vraie valeur ajoutée du BDI Orientation réside dans l'accompagnement proposé par les parents bénévoles qui y assurent des permanences.